

**APPEL À PROJETS PORTAIL — COMMANDE D'ŒUVRE  
RÈGLEMENTS ET INFORMATIONS**

*Appel aux compositrices et compositeurs émergent-es des musiques nouvelles,  
vos projets sont les bienvenus !*

Codes d'accès lance son appel de projets **Portail — Commande d'œuvre** afin de dénicher des propositions musicales et artistiques inédites, fortes et sans compromis. Par la commande d'une œuvre, l'organisme donne une voix à une nouvelle génération de compositrices et compositeurs émergent-es, pour lui permettre de créer une œuvre originale qui sera interprétée par des interprètes de haut calibre.

**Le Comité artistique (CART) de Codes d'accès souhaite découvrir les enjeux qui motivent la jeune génération de créateurs et créatrice. Il maintient un intérêt envers toutes esthétiques, toutes cultures et toutes formes d'expressions musicales.**

Le CART s'engage à analyser minutieusement les dossiers et à prêter une oreille attentive et ouverte à votre musique. Les projets retenus feront l'objet d'une diffusion ou d'une codiffusion de Codes d'accès au cours d'une saison à venir. Les candidat-es choisis bénéficieront de tout l'appui et de l'encadrement professionnel de Codes d'accès et de ses partenaires (accompagnement d'artiste, production, promotion et enregistrement audio et/ou vidéo de qualité).

N'hésitez pas, et faites-nous parvenir vos idées et vos propositions !

***Codes d'accès, un organisme voué à la relève !***

*Suivant le mandat de Codes d'accès, les artistes comptant moins de dix (10) années de vie professionnelle active seront privilégiés dans le processus de sélection, sans égard à leur âge. La date de début de vie professionnelle active est généralement déterminée par la première participation à un événement produit par un organisme reconnu dans une salle reconnue, ou par l'achèvement d'études dans le domaine des arts. Cependant, le niveau d'expérience, la fréquence des activités professionnelles et les expériences passées auprès de l'organisme sont des facteurs qui pourraient influencer la décision du jury en fonction du mandat de l'organisme de cultiver les premières expériences professionnelles.*

Pour toute question, veuillez communiquer avec la direction artistique de l'organisme à [artistique@codesdaces.org](mailto:artistique@codesdaces.org).

**L'appel de projets Portail — Commande d'œuvre est un volet ponctuel. La date limite d'application est étendue au 6 janvier 2021.**

- **PORTAIL — COMMANDE D'ŒUVRE**

Codes d'accès invite les compositrices et compositeurs émergent-es à soumettre leur candidature à la commande d'une œuvre de musique nouvelle pour ensemble de six musiciens, d'une durée avoisinant 10 minutes et répondant à la thématique de l'environnement et des changements climatiques.

L'artiste sélectionné-e bénéficiera d'un soutien financier d'un montant de 6000 \$ pour la composition de son œuvre et se verra octroyer une période de 10 mois pour sa composition.

L'œuvre sera créée en grande première à Montréal au cours de la saison 2021-2022.

**Instrumentation** : flûte, clarinette, violon, violoncelle, piano et percussions

**Durée** : environ 10 minutes

**Montant** : 6000 \$

**Thématique** : environnement et changements climatiques

---

**IMPORTANT** : Avant de remplir le formulaire d'inscription, veuillez lire attentivement les **Règlements**, les **Critères d'évaluation** ainsi que la **Marche à suivre** ci-dessous.

## Règlements

1. PORTAIL est ouvert à tous les artistes résident-es au Québec;
2. Suivant le mandat de Codes d'accès, les artistes comptant moins de dix (10) années de vie professionnelle active seront privilégiés dans le processus de sélection, sans égard à leur âge. La date de début de vie professionnelle active est généralement déterminée par la première participation à un événement produit par un organisme reconnu dans une salle reconnue, ou par l'achèvement d'études dans le domaine des arts. Cependant, le niveau d'expérience, la fréquence des activités professionnelles et les expériences passées auprès de l'organisme sont des facteurs qui pourraient influencer la décision du jury en fonction du mandat de l'organisme;
3. Les candidatures doivent être acheminées au plus tard le 6 janvier 2021, 23 h 59, via le formulaire d'inscription en ligne suivant :
  - <https://forms.gle/GMfcGz43hMNKPjmS8> ;
4. Une seule candidature par participant sera acceptée;
5. Les décisions rendues par Codes d'accès et ses partenaires au terme de l'évaluation seront finales et sans appel;
6. En posant votre candidature à Portail, vous acceptez automatiquement les modalités énoncées ci-dessus.

## Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués par le comité artistique de Codes d'accès de la manière suivante.

- 1. Mérite artistique (50 %)**
  - a. Qualité artistique des exemples fournis
  - b. Pertinence artistique du projet et de sa démarche
  - c. Valeur des résultats visés
  - d. Prise de risque
- 2. Impact (30 %)**
  - a. Impact positif sur la carrière des candidats
  - b. Impact sur le milieu et la pratique artistique
  - c. Concordance avec le mandat de Codes d'accès
  - d. Susceptibilité à susciter l'intérêt du public
- 3. Faisabilité (20 %)**
  - a. Capacités du candidat à mener à bien le projet
  - b. Réalisme des objectifs et des moyens nécessaires à la réalisation du projet

### Marche à suivre — Volet libre

1. Remplir le formulaire d'inscription.
2. Joindre au formulaire les documents de présentation suivants :
  - **Description du projet** (max. 3 pages) en incluant votre démarche artistique en rapport à la thématique de l'environnement et des changements climatiques et en fonction des critères de la commande d'oeuvre (instrumentation, durée);
  - **Lettre d'intention** (max. 1 page) démontrant votre intérêt envers le projet de commande d'oeuvre et sa thématique. Indiquez aussi en quoi la commande sera l'occasion d'explorer et de parfaire votre démarche et vos aptitudes;
  - **Catalogue d'oeuvres**;
  - **Curriculum vitae** (max. 3 pages);
3. Joindre au dossier **deux exemples récents** de votre travail artistique accompagné du matériel d'appui suivant (choisir selon la nature de votre projet) :
  - **Enregistrements** (en format MP3 seulement) ou **liens web** audio et/ou vidéo (Soundcloud, Vimeo, YouTube, etc.);
  - **Partitions** (en PDF seulement);
  - **Tout autre matériel** en format numérique se rapportant au projet soumis susceptible d'intéresser le comité artistique.

**NOTE** : Il est conseillé de ne pas surcharger votre dossier et de restreindre le matériel d'accompagnement aux exemples les plus significatifs, illustrant le mieux le projet soumis. L'envoi de liens d'écoute est conseillé.